



© Hiba Mansouri, juin 2025

Ouvrir les yeux avec Gaza La Palestine comme question de recherche incontournable au Maghreb (et au-delà)

Adrien Thibault

Chercheur en sociologie et science politique, IRMC (Tunisie)

Adrien Thibault, docteur en science politique de l'Université de Strasbourg et spécialiste des migrations très qualifiées, a coordonné avec Augustin Jomier le cycle de tables rondes de l'IRMC « Penser la question palestinienne depuis le Maghreb ». Il vient de publier dans la revue *Émulations* « *Des privilèges de papier(s). Précarités relatives et ambivalence statutaire des titulaires tunisien-nes de "Passeport talent" français* ». Il a par ailleurs récemment dirigé avec Arwa Labidi le supplément « *Par-delà la révolution (2011-2021)* », dans la revue *Universitas de l'Université de La Manouba (Grand Tunis)*.

Cet article¹ part d'une interrogation sur la place de la question palestinienne dans un centre de recherche français basé au Maghreb. À travers l'exemple des enquêtes conduites par l'auteur, sans lien direct avec la Palestine, il montre que celle-ci est omniprésente, à condition d'ouvrir les yeux.



Que faire de la question palestinienne dans un centre de recherche français spécialisé sur le Maghreb ? L'interrogation est devenue particulièrement aiguë à l'IRMC dans le contexte de la guerre génocidaire lancée par Israël en représailles à l'attaque du 7 octobre 2023, et ce dès les premières semaines de bombardements, de déplacements de population et de massacres. Outre la sidération engendrée par ce déchaînement de violence et l'(auto) censure générale des expressions de soutien à

la Palestine en Europe, un sentiment d'illégitimité scientifique permet d'expliquer que l'institut ait tardé plusieurs mois avant de s'emparer ouvertement de cette question dans sa programmation². De fait, aucun-e membre de l'équipe permanente n'avait alors travaillé de près ou de loin sur la Palestine – et le Maghreb n'avait jamais fait partie de la compétence géographique de l'IRMC, à la différence de deux autres centres de recherche français à l'étranger (IFPO et CRFJ). Il a ainsi pu se dire que la question palestinienne n'était pas de notre ressort, et se penser que ni le nettoyage ethnique de la Palestine ni l'idéologie sioniste n'étaient, en tant que chercheur-es travaillant sur le Maghreb, notre sujet.

Une question adjacente : balayer devant sa porte

Pourtant, il suffit de franchir le seuil de l'institut pour que la Palestine se présente à nous. L'IRMC est en effet situé au numéro 20 de la rue « Mohamed Ali Tahar » de Tunis, dans l'ancien quartier colonial de Mutuelleville, à proximité du parc du Belvédère. Or, Mohamed Ali Eltahar (1896-1974) était un journaliste palestinien renommé, né à Naplouse (alors sous contrôle ottoman), qui a très tôt alerté sur les dangers du sionisme³ et s'est rendu à plusieurs reprises en Tunisie indépendante entre 1956 et 1966 à l'invitation de son ami Habib Bourguiba (El Ghali, 2024). Il est donc vraisemblable que la rue qui porte son nom a été renommée ainsi sous la présidence de ce dernier (1957-1987), dans le cadre d'une politique d'onymie postcoloniale qui a

1. L'auteur remercie chaleureusement Iman El Feki, Selma Hentati, Augustin Jomier, Arwa Labidi et Valentina Zagaria pour leurs relectures précieuses et amicales de versions précédentes de ce texte.

2. L'IRMC avait toutefois déjà participé par le passé à l'organisation d'événements scientifiques sur la Palestine, à l'instar de la conférence de Stéphanie Latte Abdallah « Carcéral, frontières et régime de mobilité en Palestine », qui s'est tenue à la bibliothèque de l'institut le 16 juin 2017 (en partenariat avec l'Institut français de Tunisie).

3. Voir en particulier son article « *as-Sahyūniyyūn fī Filastīn* [Les sionistes en Palestine] », publié en 1914 dans le journal *Fata al-'Arab* [The Young Arab] édité à Beyrouth (Charif, s. d.).



Illustration 1. De gauche à droite, Mohamed Ali Eltahar, Habib Bourguiba (fondateur et secrétaire général du Néo-Destour, alors exilé en Égypte), Mohammed Amin al-Husseini (mufti de Palestine), Allal El Fassi (figure de l'Istiqlal marocain) et Habib Thameur (président par intérim du Néo-Destour), au Bureau du Maghreb arabe en 1945 (Le Caire, Égypte). © Eltaher.org



Illustration 2. Mohamed Ali Eltahar (à droite), reçu à l'été 1956 au palais Zarrouk (actuelle Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts Beït al-Hikma, à Carthage, dans le Grand Tunis) par Lamine Bey (au centre), dernier monarque de la dynastie husseinite, et Habib Bourguiba (à gauche), alors Premier ministre. © Eltaher.org

notamment fait la part belle aux personnalités proches du « Combattant suprême » (Ghoul, 2023, p. 242-244). Cette figure intellectuelle du mouvement national palestinien, qui a vécu la majeure partie de sa vie en Égypte (voir ill. 1 et 2), apparaît toutefois aujourd'hui largement oubliée – y compris par celles et ceux travaillant dans la rue qui en porte le nom.

De ce fait *a priori* anecdotique que constitue une plaque de rue négligée découlent plusieurs enseignements : la question palestinienne s'avère souvent beaucoup plus proche de nous qu'on ne pourrait le croire ; les histoires des luttes de libération nationale, notamment palestinienne et tunisienne, sont étroitement imbriquées⁴ ; la question palestinienne n'est pas une question strictement aréale⁵, mais internationale, transnationale, et plus encore transversale. Supposer, en particulier lorsque l'on mène des recherches relatives au Maghreb, que le sionisme pourrait être une question exogène à ses terrains de recherche est donc bien souvent un leurre, et le produit d'une cécité à la fois historiquement construite et géographiquement située.

Une question omniprésente : voir l'éléphant dans la pièce

Peut-on mener des enquêtes de sciences sociales en Tunisie, en Algérie ou en Libye – les trois pays qui relèvent officiellement de la compétence de l'IRMC – sans jamais voir surgir la question palestinienne ? À la condition d'un certain aveuglement, sans doute. Je prendrai l'exemple du projet de recherche que je conduis à l'IRMC depuis janvier 2023 (d'abord en tant que chercheur postdoctoral en accueil scientifique, puis en tant que chercheur en poste depuis mars 2024) pour montrer son omniprésence, qui ne m'est apparue que progressivement et dans un contexte de « perpétuation de la Nakba [ongoing Nakba] » (Massad, 2008 ; Eghbariah, 2023) particulière-

ment manifeste à Gaza depuis octobre 2023. Ce contexte, qui est aussi celui d'une remise à l'agenda international de la question de l'autodétermination du peuple palestinien, a obligé à tourner les regards vers Gaza, participant en retour à changer le regard avec Gaza⁶. Mon projet de recherche, inscrit en sociologie historique et politique de l'action publique migratoire, porte sur les mobilités internationales des Tunisien·nes⁷ membres des catégories socioprofessionnelles supérieures (ingénieur·es, médecins, universitaires, artistes...) et leur traitement administratif en Tunisie, en France et en Europe, afin d'interroger à nouveaux frais le thème de la « fuite des cerveaux » – un objet à première vue sans lien avec la Palestine.

Un bref retour réflexif sur cette recherche, qui emprunte à différentes méthodologies (observations, entretiens, analyse de discours, archives, prosopographie et statistiques publiques), permet d'illustrer à quel point la question palestinienne est, en réalité, partout. Elle apparaît dans mes données statistiques⁸ relatives aux délivrances de la carte de séjour française « Passeport talent » depuis 2016, à travers les modalités administratives « Israël » et « Palestine »⁹ de la variable « Pays » (*i. e.* nationalité du/de la titulaire de la carte de séjour) ; dans des discours politiques clés de l'histoire des relations franco-tunisiennes que j'analyse, tels que l'allocation de Jacques Chirac lors de sa visite d'État à Tunis en octobre 1995, où il souligna son « identité de vues sur le processus de paix au Proche-Orient » avec le président Ben Ali et se réjouit de la perspective d'un « nouveau progrès vers un règlement définitif » (*sic*) suite à la signature des accords d'Oslo II ; dans les trajectoires diplomatiques que je reconstitue à partir d'archives dans une approche prosopographique, à commencer par la carrière d'un ambassadeur de France, Jean-Noël de Bouillane de Lacoste (1934-2020), passé du poste de Tunis (1992-1995) à celui de

4. Voir l'article de Abaher El Sakka *supra*, p. 49-55.

5. Voir l'article de Inès El alami *supra*, p. 63-69.

6. Cette formulation, comme celle du titre de cet article, fait référence au slogan « All Eyes on Rafah », devenu viral début 2024.

7. Par souci de simplification, ce texte fait l'impasse sur la comparaison avec l'Algérie, également au cœur de mon projet de recherche. Les analyses présentées ici à propos de la Tunisie seraient néanmoins aisément transposables au cas algérien.

8. Données brutes mises à ma disposition par le Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED) de la Direction générale des étrangers en France (DGEF) dans le cadre d'une convention de partenariat.

9. Notons que l'existence de cette modalité dans des données publiques témoigne d'une forme de reconnaissance bureaucratique de l'État palestinien par la France, à défaut d'une reconnaissance politique pleine et entière en date du 10 septembre 2025.



Illustration 3. L'une des façades de l'Institut français de Tunisie, avenue de Paris à Tunis, le 10 novembre 2023. Les tags, qui ont fait l'objet de plusieurs tentatives d'effacement, sont toujours visibles au moment de la parution de ce dossier. © Hamouda Bouabane

Tel Aviv (1995-1999) ; dans les observations réalisées lors d'événements culturels impliquant des enquêtés rencontrés en entretien, à l'instar d'un concert d'une DJ tunisienne bénéficiaire d'un « Passeport talent », qui s'est tenu la veille de l'invasion israélienne du Sud-Liban fin 2024 et sur la scène duquel figuraient les drapeaux palestinien et libanais ; dans mes participations observantes au stand de l'Institut français de Tunisie (IFT) à la Foire internationale du livre de Tunis (Le Kram), où la Palestine est apparue tant sous la forme de boucles d'oreille en motif de keffieh d'une universitaire tunisienne invitée sur le stand, que d'actions organisées devant celui-ci par des militant·es pour dénoncer la complicité de la France dans le génocide ainsi que la normalisation des relations diplomatiques avec Israël ; dans mes données ethnographiques de terrain, décrivant par exemple mes lieux d'enquête tels que le bâtiment de l'IFT (voir ill. 3) ; ou encore dans nombre des entretiens que j'ai menés, où la Palestine est apparue au centre des préoccupations des enquêtés rencontrés, que ce soit en Tunisie ou en France. La liste ne saurait être exhaustive tant elle est étendue. Aucune méthodologie ne fait ainsi

exception à la transversalité de la question palestinienne. S'il est impossible de ne pas la voir, il reste néanmoins possible de ne la voir que comme un fait d'actualité sans lien avec ses objets de recherche, aussi longtemps qu'on ne la prend pas au sérieux comme potentiel angle mort scientifique.

Une question première et méthodologique : tendre l'oreille

Une première manière d'ouvrir les yeux avec Gaza est alors de prendre le temps d'écouter ce que les personnes rencontrées ont à dire de la Palestine. Dans le cadre d'une enquête sociohistorique portant sur la fabrique bureaucratique, au milieu des années 1990, d'une liste de personnalités tunisiennes identifiées par le consulat général de France à Tunis comme devant être « privilégiées » en matière d'accès aux visas (octroi de la gratuité et/ou formalités réduites)¹⁰, j'ai eu l'occasion de m'entretenir, en juin 2025, avec un important éditeur tunisien dont le nom figurait sur cette liste, retrouvée aux archives diplomatiques de Nantes¹¹. Ayant convenu

de l'entretien par téléphone la veille, nous nous retrouvons dans un café du Grand Tunis. Il m'interpelle par une plaisanterie, je le salue et le remercie d'être venu, ce à quoi il répond : « Vous avez les bonnes introductions » – en référence au fait que je l'aie contacté de la part d'un ami universitaire tuniso-français. En échangeant rapidement à propos de cet ami commun, il m'explique qu'il l'a connu à travers son fils, et poursuit :

L'éditeur. Maintenant, je suis à un âge où, les gens intéressants, je les ai connus que par mes enfants.

Moi. Ah oui ? Dans votre génération, vous avez épuisé le...

L'éditeur. Dans ma génération, j'ai épuisé le quota, et j'ai perdu la moitié du quota à cause d'Israël. Donc il reste plus grand-chose.

Moi. C'est la moitié du quota qui était plutôt en Europe ?

L'éditeur. En Europe, ou alors mes amis juifs, tunisiens. On s'aperçoit qu'avec des gens avec qui j'ai grandi, avec qui on partageait des choses intenses, ils sont complètement... C'est fou la puissance du groupe, et la possibilité de faire abstraction totale de la souffrance des autres. Incapables de faire un pas en arrière. Même des gens intelligents, même des gens cultivés. Moi j'en reviens pas, j'arrête pas de prendre des claques en ce moment.

La manière dont s'est engagé cet entretien montre d'abord qu'il est impossible de faire l'impasse sur la question palestinienne, quand bien même celle-ci n'aurait pas été prévue dans la grille d'entretien. Elle témoigne également de son importance première pour l'enquêté, pas seulement en tant qu'enjeu idéologique abstrait, mais en tant qu'enjeu concret de sociabilité. On aurait ainsi tort de la considérer comme une simple digression, puisqu'elle renseigne à la fois sur le volume, la diversification et l'évolution temporelle de son capital culturel et de son capital social. D'un point de vue méthodologique, cet échange invite en outre à s'interroger sur la centralité de la question palestinienne dans les relations d'enquête dans les cas de désappariement racial (Trucco *et al.*, 2021) et national entre

enquêteur (en l'espèce français et blanc) et enquêté (en l'espèce tuniso-français et non blanc). On peut en effet faire l'hypothèse que la rapidité avec laquelle le sujet d'Israël a surgi dans la conversation n'est pas complètement innocente mais a pu constituer également une manière de tester d'emblée l'enquêteur, afin d'évaluer le degré de confiance à lui accorder – dans le cadre d'un rapport postcolonial (France/Tunisie) et dans un contexte de clivage Nord-Sud des opinions publiques sur la question de la légitimité historique de l'implantation d'un État juif en Palestine. Cette nécessité de montrer patte (non) blanche, qui peut se jouer en amont autant qu'au cours même des entretiens, m'apparaît moins comme une *contrainte à regretter* que comme une *condition à respecter* dans la recherche scientifique au Maghreb¹².

Une question structurante et statistique : relire sous un nouveau jour

Une deuxième manière d'ouvrir les yeux avec Gaza peut aussi consister à relire ses données statistiques en identifiant le sionisme là où il restait tu. Parmi les diverses données de cadrage que l'on peut trouver concernant les mobilités au départ de la Tunisie, figure la [version interactive du rapport 2020 sur l'état de la migration dans le monde](#) de l'Organisation internationale des migrations (OIM), accessible en ligne. Celle-ci inclut une visualisation des couloirs de la migration dans le monde, représentés par des traits entre des pays de naissance et des pays de résidence, dont l'épaisseur est proportionnelle au nombre d'immigrant·es concerné·es en 2019. L'analyse du couloir de la migration au départ de la Tunisie apporte ainsi un élément particulièrement intéressant, car souvent méconnu : parmi les cinq principaux pays de résidence des immigré·es nés en Tunisie (naturalisé·es ou non) figurent, par ordre décroissant d'importance, la France, les États-Unis, l'Italie, l'Allemagne... et Israël. L'importance de la destination israélienne dans les couloirs de migration n'est pas spécifique à la Tunisie mais caractérise plus largement l'ensemble des pays du Maghreb, Mauritanie

10. Cette enquête, à ce jour non publiée, a donné lieu à une communication à Strasbourg en juin 2025 au [Congrès des études sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans \(GIS MOMM\)](#), sous le titre « Des visas de courtoisie. Sociogénétique d'une liste de personnalités privilégiées par le consulat de France à Tunis (1995-1997) ».

11. CADN, Tunis, SCAC, 713 PO/2/7.1, 1995-1997, « Interventions visa ».

12. Pour reprendre le titre des journées d'étude de l'IRMC, « [Contraintes et libertés de la recherche scientifique au Maghreb](#) », qui se sont tenues les 20 et 21 septembre 2024 à l'hôtel Sidi Bou Saïd (Grand Tunis).

exceptée¹³. Il s'explique par les départs massifs des juif-ves séfarades/*mizrahim*¹⁴ ayant effectué leur « *aliyah* » en réponse à la politique volontariste¹⁵ de l'Agence juive et à la montée des nationalismes arabes¹⁶, processus qui s'est développé à partir de la création de l'État d'Israël en 1948 et plus encore après la Naksa en 1967 (Pappé, 2024, p. 78-79).

Si je n'avais jamais jusqu'ici pensé intégrer des travaux scientifiques sur ces mouvements migratoires dans le corpus bibliographique de mon projet de recherche sur les mobilités très qualifiées de la Tunisie vers la France, certains parallèles invitent pourtant à s'y intéresser de plus près. En dépit d'une détermination coloniale inversée (colonisation de peuplement vs immigration postcoloniale), ces deux types de migration apparaissent en effet partager une même caractéristique fondamentale : elles correspondent à des processus d'ascension sociale aboutissant paradoxalement à l'occupation de positions racialement dominées dans la société d'arrivée. À l'instar des Sicilien-nes installés en Tunisie à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles, situés dans une position raciale intermédiaire entre les Français-es d'un côté et les juif-ves et musulman-es de Tunisie de l'autre (Montalbano, 2023, ch. 7, §16-22), les juif-ves du Maghreb se retrouvent en effet, au sein de la société israélienne, dans une position raciale intermédiaire (Shohat, 1988) entre les juif-ves ashkénazes originaires d'Europe d'un côté et, de l'autre, les juif-ves originaires d'Éthiopie et les Palestiniens¹⁷. Dans le cas des migrations de titulaires tunisien-nes de « Passeport talent » français, il s'agit moins d'une position intermédiaire que d'une position ambivalente en raison d'une non-concordance entre les systèmes de stratification de



Illustration 4. Yasser Arafat (au centre, en uniforme militaire) à Hammam Chott (Grand Tunis), où se trouvait le quartier général de l'OLP. Ce dernier est bombardé par les forces aériennes israéliennes le 1^{er} octobre 1985, causant la mort de 50 Palestiniens et 18 Tunisiens. © The Palestine Red Crescent Society/Palarchive.org

race et de classe (Thibault, 2025). Trois différences de taille les distinguent cependant, puisque les juif-ves du Maghreb ayant émigré en Israël occupaient globalement des positions professionnelles plus dominées dans leurs sociétés de départ¹⁸, ont connu par la migration un plus fort déclassement professionnel¹⁹

et ont rapidement constitué le groupe racial majoritaire dans la société d'arrivée. Intégrer les migrations juives vers Israël à la réflexion permet ainsi de repenser les migrations au départ du Maghreb de manière complexe et comparée, dans toute la profondeur de la période post-Indépendances et dans toute la largeur de l'espace méditerranéen.

Au-delà, avoir en tête l'histoire du mouvement sioniste permet de porter une vigilance particulière à certains concepts employés de manière routinisée dans les études migratoires, à l'instar de la notion de « diaspora ». Celle-ci s'avère en effet centrale non seulement dans le judaïsme, mais aussi, en négatif, dans le sionisme, qui justifie la colonisation de la Palestine en tant que « retour »

de la diaspora juive sur la « terre promise ». La notion est également mobilisée couramment depuis la guerre du Kippour/Ramadan de 1973 (Dufoix, 2003, p. 21) pour qualifier les réfugiés palestiniens, quant à elles et eux privé-es de tout droit au retour²⁰, et désormais pour désigner une diversité de membres d'un même groupe national installés dans une multitude de pays, à l'instar de la « diaspora tunisienne » – ainsi que s'auto-désignent les membres (socialement situés) de l'Association des Tunisiens des Grandes Écoles (ATUGE). Ces trois exemples de « diaspora » – que presque tout, pourtant, oppose – montrent bien la labilité et la multiplicité des usages de cette notion, qui est bien loin de constituer un concept purement scientifique à la définition consensuelle. L'inflation de ses usages politiques ces dernières décennies invite même à se méfier particulièrement de ses emplois académiques, surtout lorsqu'ils se fondent sur le « peuple juif » comme « archétype ». Même les travaux de Stéphane Dufoix sur les usages fluctuants de cette notion, qui s'emploient pourtant utilement à l'historiciser et à la mettre à distance, apparaissent, à la relecture, comptables d'une critique décoloniale. Ils ont en effet pu se livrer à une histoire du sionisme (*ibid.*, p. 12-13 ; Dufoix, 2011, p. 127-157) sans évoquer ses dimensions coloniale et suprématiste, tout en omettant de préciser que le projet a d'abord été porté par des chrétiens évangéliques et que l'adhésion des populations juives à celui-ci est longtemps restée minoritaire²¹. Ils accordent en outre une attention non seulement très asymétrique mais également relativement cloisonnée²² aux travaux sur la « diaspora juive » et à ceux sur la « diaspora palestinienne » – ces derniers étant renvoyés, de fait, aux marges de l'analyse.

Une question historique et heuristique : explorer l'inconnu

Une dernière manière d'ouvrir les yeux avec Gaza peut enfin être de se plonger dans les cartons d'archives à la recherche de traces de la Palestine au Maghreb. Pour étudier l'évolution des politiques françaises en matière de visas à l'égard des Tunisiens membres

13. Israël était en 2019 le quatrième pays de résidence des immigrant-es né-es en Algérie (soit 44 000 individus environ, contre 23 000 pour la Tunisie) ou en Libye (17 000) et le sixième pays de résidence des immigrant-es né-es au Maroc (158 000). Il n'y a guère que pour les immigrant-es né-es en Éthiopie qu'Israël apparaît davantage comme une destination de choix (en troisième place avec 78 000 individus). Cette migration est toutefois plus récente car la judaïté des « Beta Israel » n'a été reconnue par le gouvernement israélien qu'en 1975.

14. Si les juif-ves séfarades sont au sens strict les juif-ves originaires de la péninsule ibérique (voir l'article de Michèle Sibony et *al. supra*, p. 19-31), c'est bien sous le nom de « séfarades » et non de « *mizrahim* » que les juif-ves d'Afrique du Nord, et notamment du Maroc, étaient désignés par les représentant-es de l'Agence juive en 1949 (Segev, 1986).

15. L'historien Tom Segev rapporte ces propos d'un émissaire de l'Agence juive en 1949 relatifs aux juif-ves d'Afrique du Nord hébergés dans les camps de transit à Marseille : « La première chose que l'on remarque aujourd'hui, c'est la réticence évidente à se rendre en Israël [...]. Il faut pratiquement forcer les gens à monter à bord des navires » (1986, p. 170 ; traduction personnelle depuis l'anglais).

16. Voir l'article de Michèle Sibony et *al. supra*, p. 19-31.

17. Voir l'article d'Abaher El Sakka *supra*, p. 49-55.

18. « Plus ils et elles étaient proches de la culture française, avaient fait des études, exerçaient une profession qualifiée, ou étaient moins religieux-ses et traditionnel-les, moins ils et elles étaient enclin-es à partir en Israël, préférant plutôt s'installer en France » (Segev, 1986, p. 171 ; traduction personnelle depuis l'anglais).

19. « Beaucoup de celles et ceux qui sont arrivés, quel que soit le métier qu'ils et elles exerçaient dans leur pays d'origine, ont été réinstallés dans des villes frontalières pauvres [...] [et] contraint-es d'accepter des emplois non qualifiés » (Pappé, 2024, p. 80 ; traduction personnelle depuis l'anglais).

20. Voir l'article de Oroub El-Abed et Charles Grémont *supra*, p. 33-41.

21. Voir l'article de Michèle Sibony et *al. supra*, p. 19-31.

22. À l'exception de deux courts passages (2003, p. 21-22 ; 2011, p. 151) mentionnant les Palestiniens en lien avec l'histoire du sionisme.



Illustration 5. Exposition « La Palestine à travers les fonds de la Bibliothèque nationale de Tunisie », réinstallée à l'occasion de l'Atelier du décolonial « **Palestine en Afrique du Nord : résistances et solidarités** », qui s'est tenu du 28 novembre au 1^{er} décembre 2024 à Tunis. Khaled Kchir, historien et directeur de la BNT, présente aux membres et au public de l'atelier une partie des documents exposés. © Hatem Kanzari/BNT

des catégories socioprofessionnelles supérieures (depuis leur généralisation en 1986), j'ai eu l'occasion de mener plusieurs séjours de recherche au Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN). En parcourant les inventaires relatifs au service de coopération et d'action culturelle français à Tunis (SCAC, actuel IFT), qui est aujourd'hui un acteur majeur de l'octroi de visas aux étudiant-es, aux artistes et aux universitaires tunisien-nes, on trouve plusieurs cartons concernant l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et le programme de bourses du gouvernement français au bénéfice de Palestinien-nes²³, ce qui s'explique par le fait que Tunis a accueilli le siège de l'OLP entre 1982 et 1994 (voir *ill. 4 supra*), avec l'assentiment de la France. À l'été 1982, par suite de l'invasion israélienne du Sud-Liban et du siège de Beyrouth par Tsahal, qui avaient pour objectif de détruire l'OLP (Khalidi, 2020, p. 139-167), l'évacuation des combattant-es palestinien-nes de

Beyrouth en direction de Tunis avait en effet été engagée sous l'égide d'une force internationale, composée notamment de la France. Cette présence perdurera jusqu'au départ de Yasser Arafat pour les territoires palestiniens en 1994 en vue de l'établissement de l'Autorité autonome suite à la signature des accords d'Oslo (1993).

L'on trouve notamment dans ces archives une note confidentielle du conseiller adjoint pour les affaires culturelles au conseiller culturel, l'informant du souhait du département politique de l'OLP de mettre en place un programme d'enseignement du français pour les élèves de l'école de l'organisation, nommée « El-Qods » (« la sainte » en arabe, nom sous lequel est désignée Jérusalem), « dans le cadre de l'aide que le Département [*i.e.* le ministère français des Affaires étrangères] accorde aux Palestiniens » et en sus des cours de langue pour adultes déjà dispensés par le service culturel aux Palestinien-nes résidant à Tunis²⁴.

23. CADN, Tunis, SCAC, cartons 713PO/1/35, /53, /65, 1981-1989, et cartons 713PO/2/127 et /238, 1984-1995. À l'exception d'une partie du n° 53, ces cartons sont soumis à un délai de communicabilité de cinquante ans et ne sont donc consultables que sur dérogation.

24. CADN, Tunis, SCAC, 713PO/1/53, « Enseignement du français pour les enfants palestiniens », 24 octobre 1989.

Cette seule archive rappelle, si besoin était, que la position de la France à l'égard de la lutte de libération palestinienne n'a pas toujours été celle qu'elle est aujourd'hui ; elle rappelle aussi, une nouvelle fois, que la Palestine n'est pas qu'une cause idéologique au Maghreb mais s'incarne dans des circulations d'individus : leaders politiques, fedayin, intellectuel-les... ou membres de leurs familles. Or, les archives diplomatiques de Nantes ne sont qu'une des sources possibles de cette histoire, engagée (Khalidi, 2020, p. 168-206 ; Labidi, 2021) mais encore à approfondir, de l'OLP en Tunisie. Ouvrir les yeux avec Gaza, c'est donc aussi voir l'histoire qu'il reste à écrire et prêter attention aux éléments épars qui pourraient permettre d'y contribuer – en participant du même coup à la complexification et au renouvellement des études sur les migrations en Méditerranée.

Au-delà

Ce rapide exercice réflexif a cherché à esquisser ce que la question palestinienne pouvait faire aux objets de recherche, à condition d'accepter d'ouvrir les yeux. Loin d'épuiser l'analyse, il invite, comme a pu le faire précédemment à Tunis l'exposition de la Bibliothèque nationale de Tunisie (BNT) sur la Palestine ou encore l'Atelier du décolonial « Palestine en Afrique du Nord : résistances et solidarités » (voir *ill. 5*), à être attentif-ves aux traces plurielles de la Palestine au Maghreb, à la fois dans le but d'engager de nouvelles recherches sur cet objet et dans celui d'enrichir les recherches existantes, sur tout autre objet, de dimensions nouvelles – qu'elles soient réflexives, comparatives ou critiques. S'il a pris l'exemple d'enquêtes conduites depuis la Tunisie, son invitation vaut également pour celles qui seraient menées depuis d'autres pays du Maghreb, et même au-delà. À l'heure où les Palestinien-nes de Gaza meurent quotidiennement et en direct sous l'effet des bombes, des balles, de la famine, des maladies et du manque de soins générés par l'action génocidaire de l'État israélien, cette introspection épistémologique pourrait légitimement apparaître comme décalée et futile. Pourtant, elle constitue aussi une manière de lutter sinon pour la libération de la Palestine, du moins contre son effacement²⁵.

25. Sur la question de l'effacement, voir l'article de Raouf Farrah *supra*, p. 43-47.

Références

- CHARIF Maher, s. d., « Muhammad Ali al-Taher », *Interactive encyclopedia of the Palestine question*.
- DUFOIX Stéphane, 2011, *La dispersion. Une histoire des usages du mot diaspora*, Paris, Éditions Amsterdam.
- DUFOIX Stéphane, 2003, *Les diasporas*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».
- EGHBARIAH Rabea, 2023, « The Ongoing Nakba: Toward a Legal Framework for Palestine », *The Harbinger*, vol. 48, p. 94-103.
- EL GHALI Adnen, 2024, « Mohamed Ali Eltaher et les destinées tunisiennes de la cause palestinienne », *ZAT (Zone Artistique Temporaire)*, n° 6.
- GHOUL Hasna, 2023, « Les noms de rues de la ville de Tunis. Actions glottopolitiques et réappropriation du paysage ononymique », thèse pour le doctorat de sciences du langage, Rouen, Normandie Université.
- KHALIDI Rashid, 2020, *The Hundred Years' War on Palestine: A History of Settler Colonialism and Resistance, 1917-2017*, New York, Metropolitan Books.
- LABIDI Arwa, 2021, « 1^{er} octobre 1985. Le jour où l'armée d'occupation israélienne a bombardé la Tunisie », *Inkyfada*, 1^{er} octobre.
- MASSAD Joseph A., 2008, « Resisting the Nakba », *Al-Ahram*, n° 897, 15-21 mai.
- MONTALBANO Gabriele, 2023, *Les Italiens de Tunisie. La construction d'une communauté entre migrations, colonisations et colonialisme (1896-1918)*, Rome, École française de Rome (EFR).
- PAPPÉ Ilan, 2024, *A very short history of the Israel-Palestine conflict*, Londres, Oneworld.
- SEGEV Tom, 1986 [1984], *1949: The First Israelis*, New York/Londres, The Free Press (1^{re} éd. en hébreu).
- SHOHAT Ella, 1988, « Sephardim in Israel: Zionism from the Standpoint of Its Jewish Victims », *Social Text*, n° 19-20, p. 1-35.
- THIBAUT Adrien, 2025, « Des privilèges de papier(s). Précarités relatives et ambivalence statutaire des titulaires tunisien-nes de "Passeport talent" français », *Émulations*, n° 51, p. 49-72.
- TRUCCO Daniela, BERGAMASCHI Alessandro, PANTALÉON Nathalie, SAINT-GERMES Eve, 2021, « "Dire" les discriminations ethnoraciales à des chercheur-e-s "blanc-he-s". Réflexions à partir d'une enquête qualitative auprès de jeunes racisés-e-s », *Émulations*, vol. 42, p. 99-113.